

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

**33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT**



**N° D2019-026**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 9 avril 2019**

L'an deux mil dix-neuf le neuf du mois d'avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Boussais, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**21 présents + 3 pouvoirs (24 votes) :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Jean-Marie COLIN, Jacques METREAU, Frédérique DAMBRINE, Céline PIGNON, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Claude SERVANT, Jean Pierre CESBRON
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT (*arrivée en cours de séance*)
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Maisontiers :

**Membre suppléant présent :**

Commune de Maisontiers : Alain GILLES (*arrivé en cours de séance*)

**3 pouvoirs :**

- ✓ Ludovic BARREAU donne pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Jean Michel PROUST donne pouvoir à Jean Pierre CESBRON
- ✓ Claire SAINCOURT donne pouvoir à Maryse CHARRIER

**Excusé (e) s :** Ludovic BARREAU, Jean-François COIFFARD, Jean-Michel PROUST, Claire SAINCOURT

**Absents :** Mathias DIXNEUF, Philippe MORIN, Jacky PRINCAY, Éric VILAIN

**Jean Marie COLIN a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mercredi 03 avril ayant pour ordre du jour :

## **COMPTABILITE – FINANCES - FISCALITES**

### **Approbation des Comptes de Gestion 2018**

Après s'être fait présenté les budgets primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire. Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, déclare que :

Les résultats (excédents, déficits, besoins de financement) constatés aux Comptes de Gestions et aux Comptes Administratifs 2018 sont conformes pour les budgets suivants :

- Prestations de services
- Energies renouvelables
- Chevalerie du Thouet
- Dissé Location
- ZAE Dissé
- ZAE Pointe du Renard
- Auralis 1
- Auralis 2
- Auralis Location
- Multiservices
- Bâtiment sur ZAC du Grand Tillais
- ZA Le Grand Tillais
- Déchets
- Assainissement Collectif
- Budget Principal

Les Comptes de Gestion (CG) de ces budgets, dressés pour l'exercice 2018 par le receveur, sont visés et certifiés conformes par l'ordonnateur. L'observations suivante a été formulée : Budget ZAC du Tillais : Solde du compte 1641 anormalement débiteur.

A Airvault, le 9 avril 2019  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20190409-D2019026-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-04-2019

Publication le : 16-04-2019

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48